

Canada y est représenté par le très hon. C. J. Doherty. 21 sept., les nouveaux membres du cabinet Meighen, réorganisé, prêtent serment. 11 nov., ouverture de la Conférence de Washington sur la limitation des armements, sir Robert Borden y représente le

Canada. 6 déc., élections fédérales générales, l'administration conservatrice Meighen est battue. 29 déc., un nouveau ministère (libéral) formé par l'hon. (maintenant très hon.) W. L. Mackenzie King, premier ministre, prend le pouvoir.

IV.—PHYSIOGRAPHIE DU CANADA.

CONFIGURATION GÉOGRAPHIQUE.

Situation.—La Puissance du Canada occupe la moitié septentrionale du continent nord-américain, à l'exception du territoire de l'Alaska, qui appartient aux Etats-Unis, et de la côte du Labrador, qui dépend politiquement de Terre-Neuve. Son extrémité méridionale est l'île du Milieu, dans le lac Erié, au sud de l'île Pelée, sous la latitude nord 41° 41'; de là le territoire canadien s'étend jusqu'au pôle nord. En longitude, le Canada commence vers le 57° de longitude ouest—la frontière qui le sépare de Terre-Neuve n'étant pas exactement définie—et atteint le 141° de longitude ouest, aux confins de l'Alaska. Le Canada couvre donc environ 84° de longitude et 48° de latitude.

Formation générale.—Au point de vue topographique, le continent américain, sous l'aspect qu'il revêt actuellement, peut être divisé, au Canada, en plusieurs zones distinctes. La surface précambrienne du continent forme l'une des divisions les plus vastes; on l'a appelée Bouclier Canadien, Pénéplaine Archéenne et, dans sa partie la plus méridionale, Hautes Terres Laurentiennes. La contrée montagneuse de l'ouest constitue les Cordillères, tandis que les montagnes de l'est des Etats-Unis, après avoir traversé la frontière, forment les monts Apalaches du Canada oriental. Les Grandes Plaines, qui comportent plusieurs subdivisions, occupent la région qui s'étend entre la contrée montagneuse de l'ouest et la grande étendue escarpée du Bouclier Canadien. Les Basses Terres Laurentiennes sont bordées par les Hautes Terres Laurentiennes et les monts Apalaches. Enclavée dans les confins du Bouclier Canadien et longeant la rive sud de la baie d'Hudson, se trouve la "zone argileuse". Elle occupe une partie du bassin qui fut submergé pendant la période glaciaire et recouvert d'une couche d'argile, laquelle nivela sa surface et enterra la plus grande partie des roches dont elle était parsemée. Depuis lors, son relief n'a été que légèrement modifié par les cours d'eau qui s'y sont frayé un passage.

Bouclier Canadien.—La portion de la surface précambrienne du continent, qui forme une grande partie du Canada, a une superficie d'environ deux millions et demi de milles carrés. Sa limite septentrionale traverse l'archipel arctique; son extrémité orientale passe au delà de l'île Baffin et du Labrador et atteint la dépression constituée par la vallée du Saint-Laurent, un éperon traversant cette